

SITUATION DES GORILLES DE PLAINE DE L'OUEST EN REPUBLIQUE DU CONGO

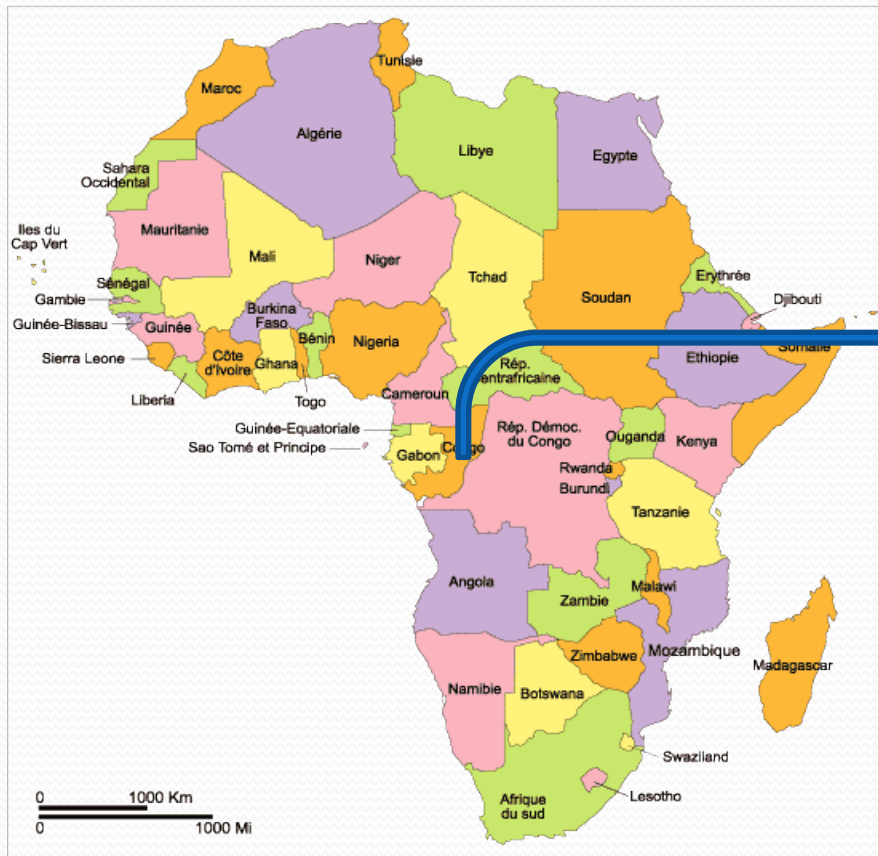


Par Florent IKOLI

Kigali - mars 2011

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Carte de L'Afrique



REPUBLIQUE DU CONGO



REPARTITION SPATIALE DES FORETS Du CONGO

Superficie : 342.000 Km²

- 65% de forêt repartis sur trois grands massifs qui couvrent presque les 2/3 du territoire national :

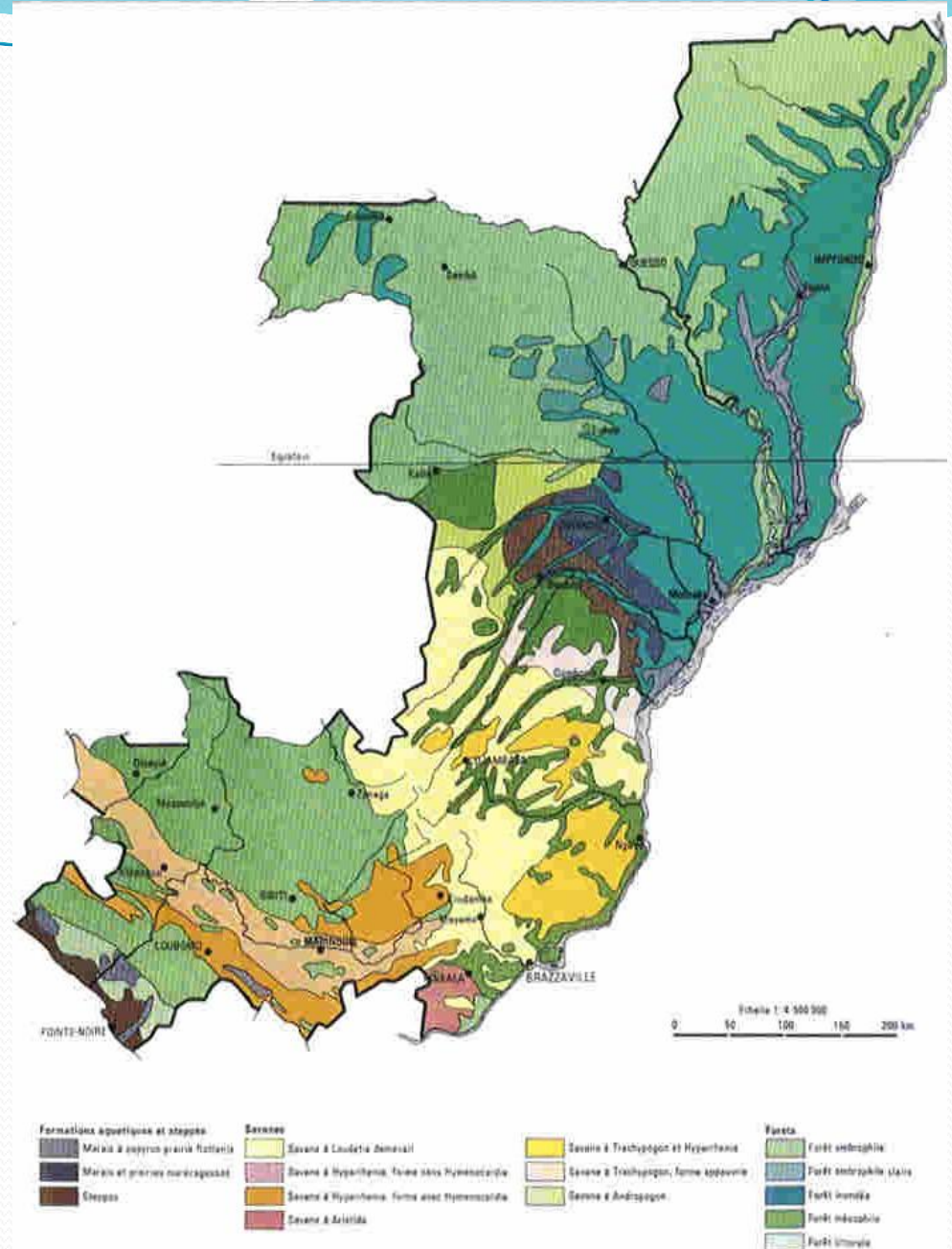
1. Le grand massif du nord
2. Le massif du Chaillu
3. Le Mayombe

- 170 Km de frange maritime










La Superficie Forestière

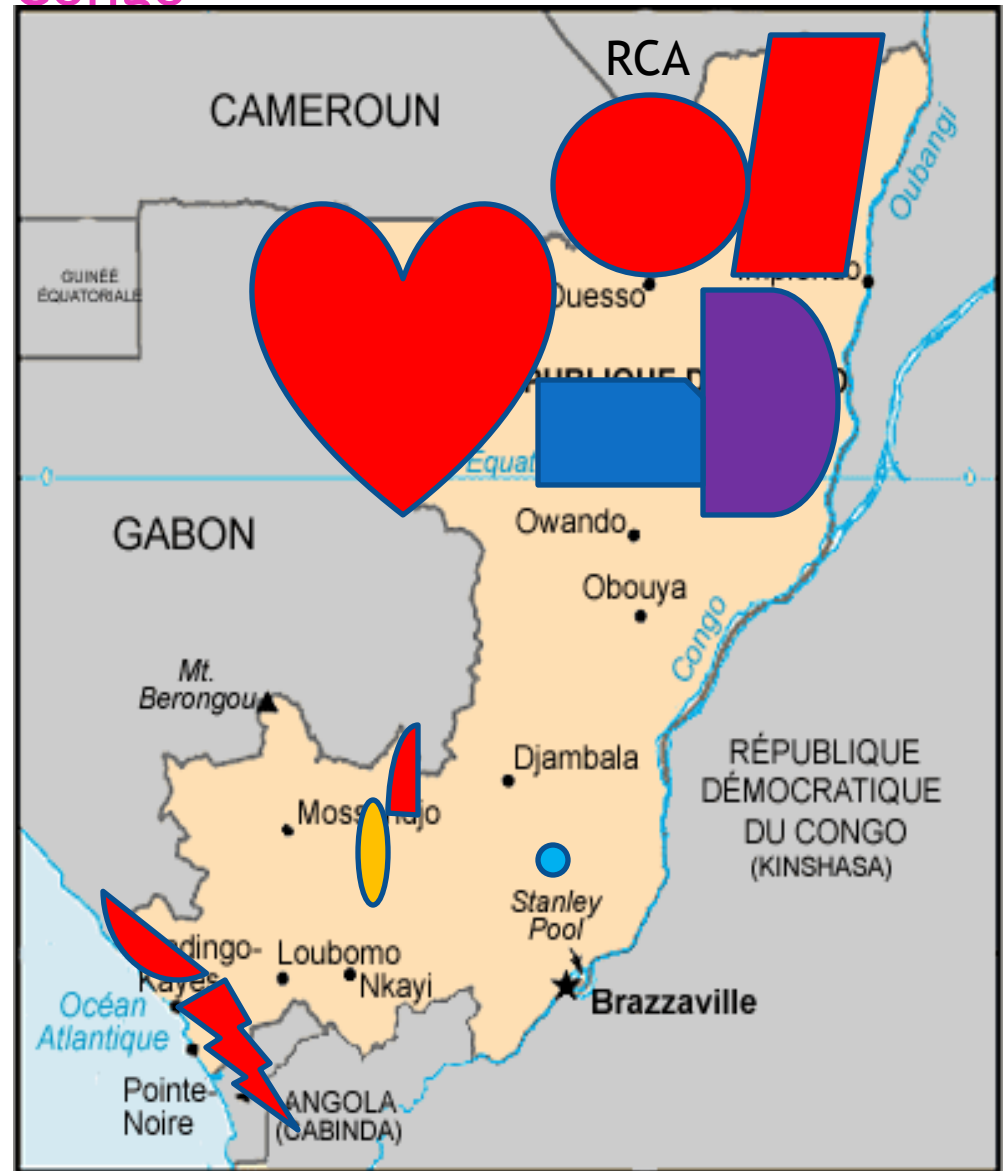
Est Importante

- 20 millions d'hectares de forêt dense ;
- 12% des forêts denses humides d'Afrique Centrale ;
- 10% des forêts du Bassin du Congo .



Répartition des Gorilles de Plaine de L'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) au Congo

-  Corridor de migration Congo - RCA
-  Complexe du Tri national Sangha
-  Complexe du TRIDOM
-  Zone Lékoni-Plateau Batéké
-  Complexe Mayombe incluant Angola, RDC et la Rép. Du Congo
-  Complexe Conkouati/Mayoumba
-  Complexe du Lac Télé - Pikouda - N'Tokou
-  Zone de la Makalonga au nord- Est de la cité Indust. De Makabana
-  Zone de Réintroduction Lésio-Louna



CONSERVATION DE LA FAUNE

Des Grands Singes en
Général,
DES GORILLES EN
PARTICULIER



CADRE LEGAL

La Conservation et l'exploitation de la faune sont régies par les textes ci-après :

- **La loi 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier et ses textes d'application;**
- **La loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 Sur La Faune et les Aires Protégées en République du Congo.**
- **La loi n° 003/91 sur la protection de l'environnement ;**
- **L'Arrêté 3772/MEFE fixant les périodes de fermeture et d'ouverture de la chasse;**
- **L'Acte 114/91 de la Conférence Nationale Souveraine portant interdiction de l'abattage des éléphants en République du Congo;**
- **Arrêté 32/82 18 novembre 1991 portant protection absolue de l'éléphant.**

CADRE INSTITUTIONNEL

Ministère du Développement Durable, de l'Économie Forestière et de L'Environnement

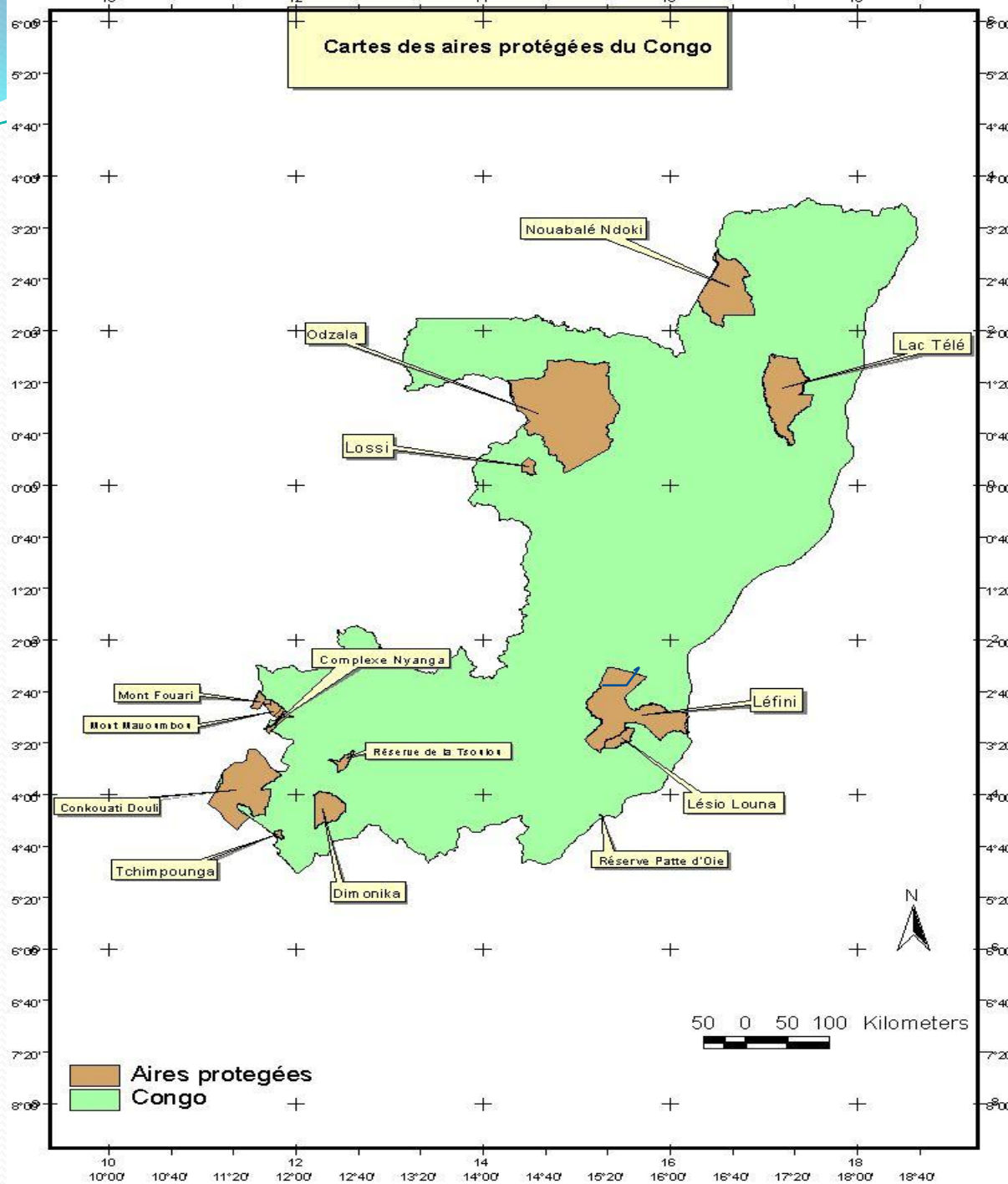
- Direction Générale du Développement Durable;
- Direction Générale de l'Économie Forestière ;
- Direction Général de L'Environnement;
- Direction de la Faune et des Aires Protégées ;
- Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées;

- Directions Départementales de l'Économie Forestière à l'échelle nationale (dotées des Brigades et Postes de contrôle) ;
- Directions des Parcs et Réserves;
- Unités de Surveillance et de Lutte Anti Braconnage (USLAB)

Soutenus par des Accords et de Conventions Internationaux (entre autres)

- * **Accord de Lusaka** ; c'est un Accord sur les opérations concertées de coercition
Visant le commerce illicite de la faune et de la flore sauvage
Ratifié par la loi 32/96 du 22 Aout 1994.
- Accord pour la Conservation des Gorilles et de leurs Habitats signé en 2008
- * **La Convention d'Alger** ; sur la conservation de la nature et des ressources Naturelles.
Qui est une initiative des Chefs d'Etats Africains en 1968 à Alger.
Ratifiée par la Rép. Du Congo Par la loi 27/80 du 27 avril 1980.
- * **La Convention de Washington (Cites)** ; convention sur le commerce d'espèces de faune
et de flore menacées d'extinction.
Ratifiée par La loi 34/82 du 7 juillet 1982.
- * **La Convention d'Abidjan** ; sur la protection des milieux marins et zone côtières
et Eaux intérieures connexes relevant de la juridiction
des Etats de l'ouest et du centre. Ratifiée par la loi
21/85 du 19 juillet 1985.
- * **La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques** ;
elle a pour objet l'élimination dans l'atmosphère des gaz à effets de serre ou à
effets radioactifs. Ratifiée par la loi 26/96 du 25 juin 1996.
- * **La Convention de Ramsar** ; Convention sur les zones humides d'importance
Internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine.
Ratifiée par la loi 28/96 du 25 juin 1996.
- * **La Convention sur la Diversité Biologique** ; ratifiée par la loi 29/96 25 juin 1996.
- * **La Convention de Bonn** ; sur la conservation des espèces migratrices.
Ratifiée par la loi 14/99 du 8 mars 1999.
- **Traité de la COMIFAC** en février 2005 etc.

Cartes des aires protégées du Congo



SUPERFICIE DES AIRES PROTEGEES

| | |
|-----------------|----------------|
| Odzala Kokoua | : 1.354.600 ha |
| Conkouati Douli | : 504.950 ha |
| NouabaléNdoki | : 419.314 ha |
| Lossi | : 35.000 ha |
| Tchimpounga | : 7.000 ha |
| LésioLouna | : 173.000 ha |
| Léfini | : 271.000 ha |
| Dimonika | : 136 000 ha |
| Lac Télé | : 438.960 ha |
| Mont Fouari | : 15.600 ha |
| Mont Mavoumbou | : 42.000h |
| Tsoulou | : 30.000 ha |
| Nyanga Sud | : 23.000 ha |
| Nyanga Nord | : 7.700 ha |
| Patte d'oie | : 94 ha |

Plan d'Action sur la Conservation des Gorilles de Plaine de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) AU CONGO

Actions prioritaires

- Renforcer la mise en application des lois, les brigades anti braconnage dans les concessions forestières ;
- Renforcer la surveillance des Aires Protégées ;
- Développer un système de surveillance contre les activités illégales visant les gorilles ;
- Entreprendre davantage de recherche sur le statut, la distribution et la biologie des gorilles ;
- Améliorer la coordination de la recherche et du suivi des populations de gorilles, leur distribution, et l'épidémiologie des maladies (en particulier le virus d'Ebola) sur l'ensemble du Congo ;

et en Perspectives

- Renforcer la recherche sur les vaccins contre le virus d'Ebola ;
- Développer une politique nationale de tourisme, et favoriser l'écotourisme local ;
- Développer des sources de revenus alternatives pour les communautés rurales ;
- Créer une agence autonome de gestion de la faune et des Aires Protégées ;
- Entreprendre les campagnes d'information et d'éducation à grande échelle nécessaires pour informer les Congolais du statut d'espèce très menacée des gorilles et attirer leur attention sur les lois de protection de la faune.

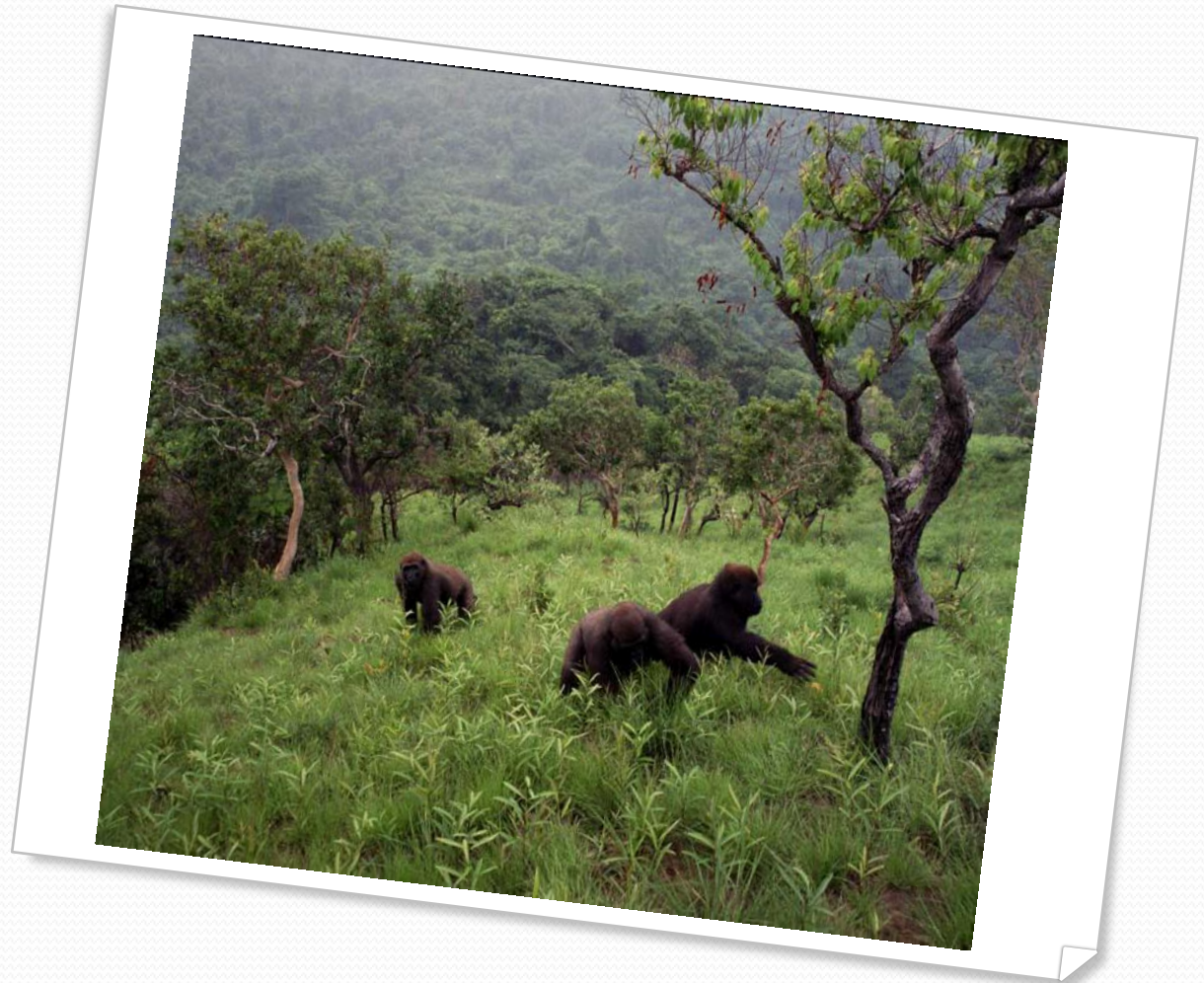
Priorité 1.

Renforcer la mise en application des lois, les Brigades anti braconnage dans les concessions forestières

1. Signature en décembre 2010 du Protocole D'Accord Relatif à la Mise en Œuvre du
« Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF) »

En République du Congo

2. Mise en Place des Unités de Surveillance et de Lutte Anti Braconnage (UCLAB) à Bétou et PROGEPP Gombé



Priorité 2.

Renforcer la surveillance dans les Aires Protégées

2005 - 2008 Le Gouvernement a
Recruté 94 d'Ecogardes
Malgré le Quota 400 exigé par
le Ministère en Charge de la Faune
et des Aires Protégées,

Difficultés :

*Le Recrutement est relatif aux
principes budgétaires édictés par La
Loi des Finances*

Séance de Formation Paramilitaire



Priorité 3.

Développer un système de surveillance contre les activités illégales visant les gorilles

Bien que le système ne soit encore uniformément adopté pour son applicabilité,

Mais sur les aspects régaliens et

Dans le Cadre de la Mise en Œuvre de leurs Programmes D'Activités respectifs;








Une Synergie est développée entre Le Bureau Nationale de l'Accord de Lusaka , Le PALF , les Services et des Eaux et Forêts et de L'Ordre ainsi que la Justice...



Priorités 4 & 5 *Améliorer la coordination de la recherche et du suivi des populations de gorilles, leur distribution, et l'épidémiologie des maladies (en particulier le virus d'Ebola) sur l'ensemble du Congo*

Recherche et Suivi des Populations de Gorilles et leur Distribution

*Epidémio Surveillance
Virus Ebola et Autres*

-  Corridor de migration
Congo - RCA
-  Complexe du Tri national zanga Sangha
-  Complexe du TRIDOM
-  Zone Lékoni-Plateau Batéké
-  Complexe du Lac Télé et
Pikouda - Ntokou - Ngombé
-  Complexe Konkouati/Mayoumba
Complexe du Lac Télé -
Pikouda - NTokou
-  Zone de Réintroduction
Lésio-Louna



Recherche et Epidémiologie Surveillance du Virus Ebola et Autres Pathologies *dans les Sites Prioritaires Exceptionnels*

WCS Programme de santé EBOLA ET LES GRANDS SINGES

- Coopérations avec Différents Labo
- 1999 CIRMF au Gabon;
- 2005 National Institut of Health USA
- Université de Colombia
- 2 février 2010 Signature d'Un Protocole d'Accord avec Le Laboratoire National de Santé Publique du Congo

Résultats

- 77 à 90 Jours depuis la phase de prélèvements aux résultats
- Un dosage des anticorps du virus Ebola fécale grands singes a été développé en collaboration avec le NIH.
- L'Equipe WCS a vite réagi par rapports aux des carcasses de grands singes Dans l'UFA Ngombe Depuis 2006. Les carcasses ont été prélevées et onze échantillonnées.
- Quatre ont été testés, tous négatifs pour filovirus Were (dosages réalisés au CIRMF)

Actuellement:

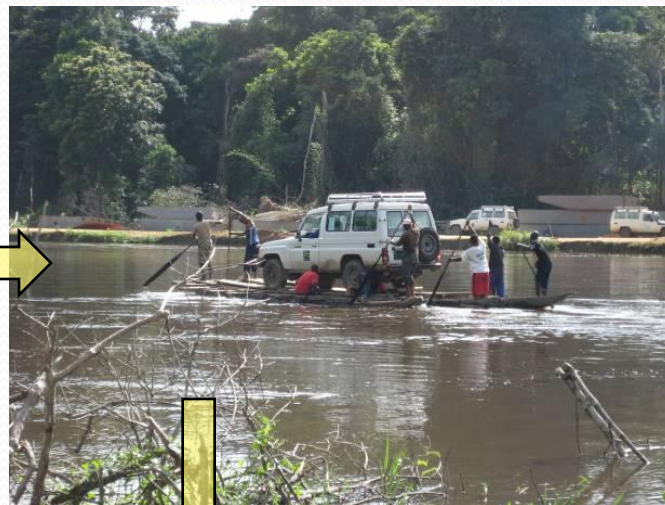
- Nous sommes ainsi passés de 77 jours à 2 jours depuis l'échantillonnage jusqu'à l'obtention des résultats du test.

Le laboratoire est fonctionnel et commence à tester à la fois les échantillons d'animaux et des humains.

- *Etablissement In-situ de diagnostic pour identifier les agents pathogènes Ebola et autres sur les animaux sauvages*
Des résultats plus rapides = une réponse plus rapide!



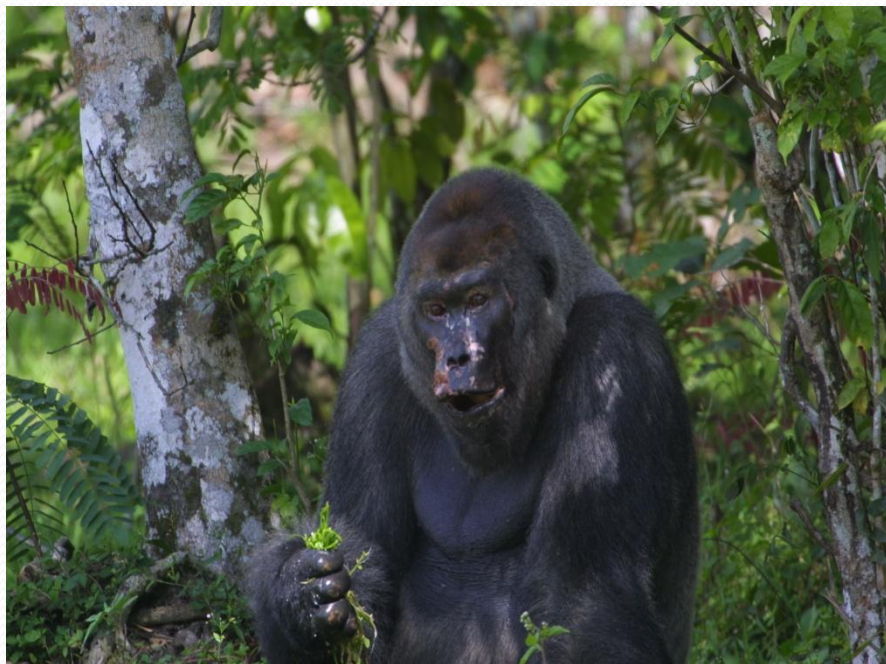
Systeme simplifié d'Alerte et Intervention rapide



Dans le cas des humains, nous espérons que notre programme d'éducation et de réponse rapide doit contribuer à réduire les risques.

Priorité 6 :

*Renforcer la recherche sur les vaccins
contre le virus d'Ebola
(Actions en Perspective)*



Priorité 7 & 8:

*Développer une politique nationale de tourisme,
et favoriser l'écotourisme local;
Développer des sources de revenus alternatives pour les
communautés rurales*



Essaie des Activités Touristiques

**Parc National
Nouabalé Ndoki
avec
l'Expérimentation
de Mondika sur
l'habituatation des
Gorilles de Plaine de
l'Ouest**

**Parc National Odzala
Kokoua**

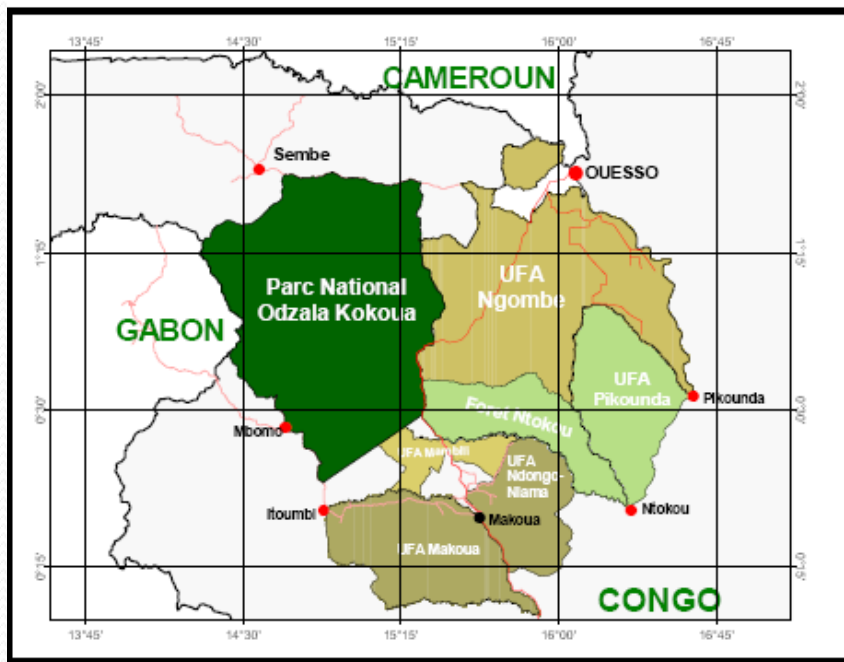
**Parc National
Conckouati Douli
Qui disposent d'une
grande
Diversité Biologique**



**Au Sanctuaire Lésio - Louna à 160
Km la sortie nord de Brazzaville**

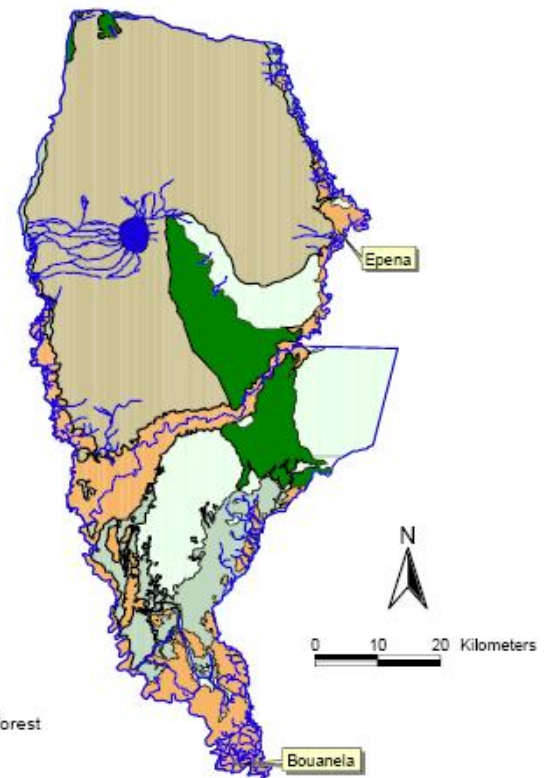
Recherche et Suivi dans les Sites Prioritaires Exceptionnels pour *Gorilla gorilla gorilla* au Congo

Zone d'Etude dans le Paysage Odzala



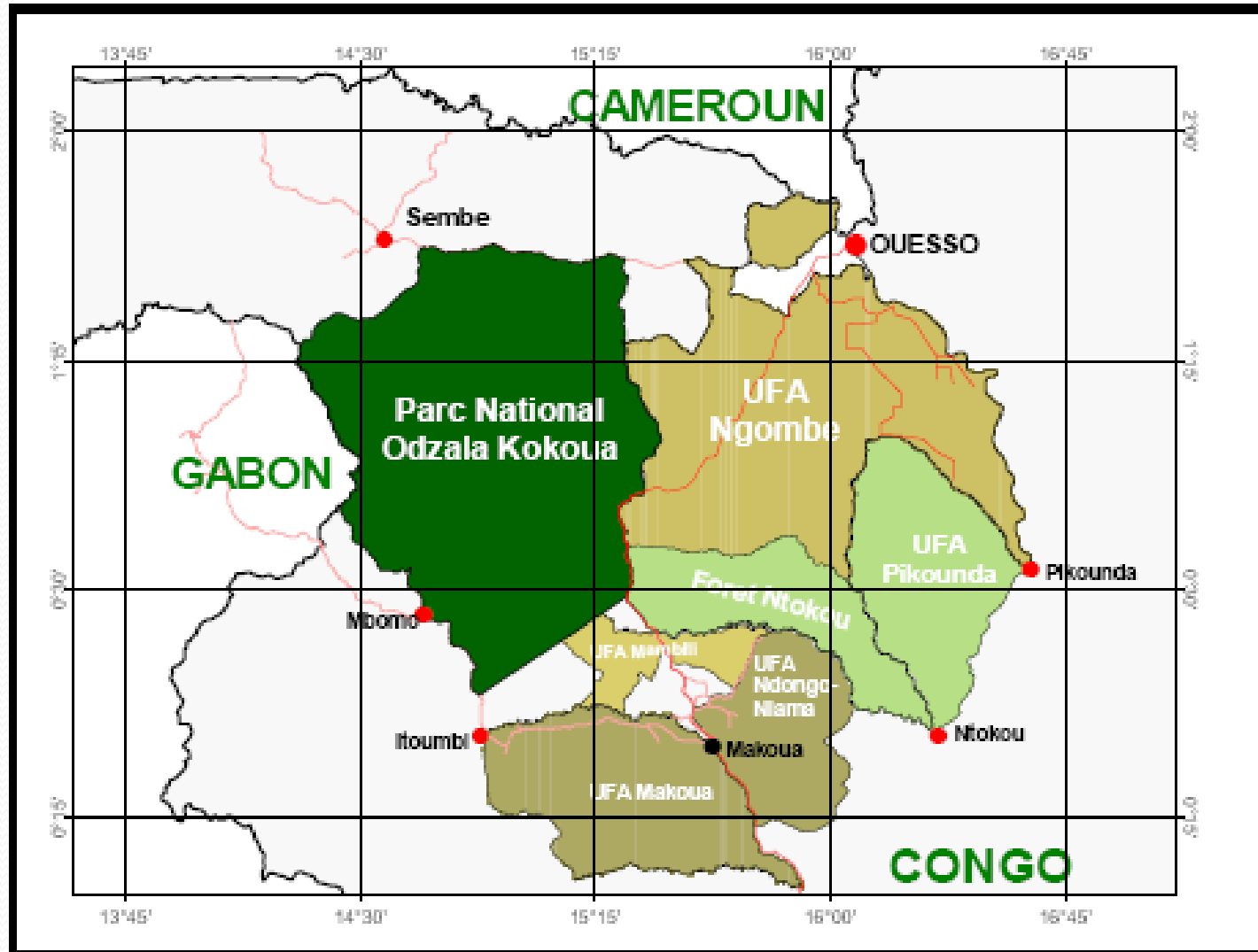
Complexe Lac Télé

Reserve Habitat Map



Zone d'Etude dans le Paysage

Odzala



Résultats des Sondages dans le Sud du Parc National d'ODZALA KOKOUA 2005 et 2008

- **RESULTATS :**

la population totale peut être estimée à **12850 individus en 2005** et

Une population totale de gorilles de **10844 individus sevrés en 2008**

- **Il a été évoqué que :**

les travaux de recherche entrepris par Global Health Programme (WCS-Congo) dans cette région, cherchant non seulement le taux de rencontre mais aussi la preuve épidémiologique du passage du virus Ebola à travers les populations de grands singes, permettront de clarifier l'histoire de cette maladie dans le secteur.

Il est évident que le niveau de chasse aux grands singes au centre du parc est bas (presque tous les signes humains enregistrés pendant ce sondage étaient aux alentours des routes où des villages).

Mais l'absence des populations de grands singes au centre et au nord du parc puis le long de la Mambili pouvait être causée par le passage du Virus Ebola.

Il y a donc un besoin urgent pour un sondage du secteur nord.

- **Conclusion:**

Au regard de ces résultats du sondage de 2008, l'on peut conclure qu'en trois ans il y a eu peu de changement en termes de taux de rencontre des groupes de nids.

La différence principale entre les deux sondages réside au niveau de la taille moyenne des groupes de nids qui montre une diminution apparente de la taille des groupes de nids en 2008.

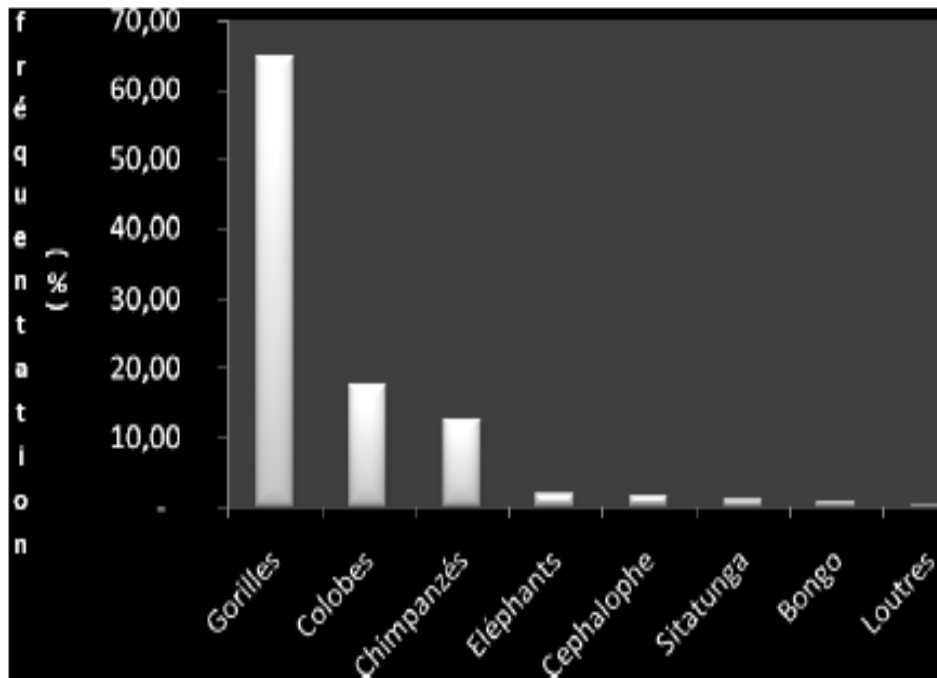
De même la distribution de grands singes n'a pas énormément changé, aussi les zones où les grands singes n'étaient pas présents en 2005 n'avaient pas encore été recolonisées en 2008.

Publier Par:

- **Richard MALONGA, Fiona MAISELS, Franck KIMINOU,**
- **Gabin MOUKALA, Anthelme ALLAM et Christian NDZAI**
(WCS-Congo) **Mai 2009**

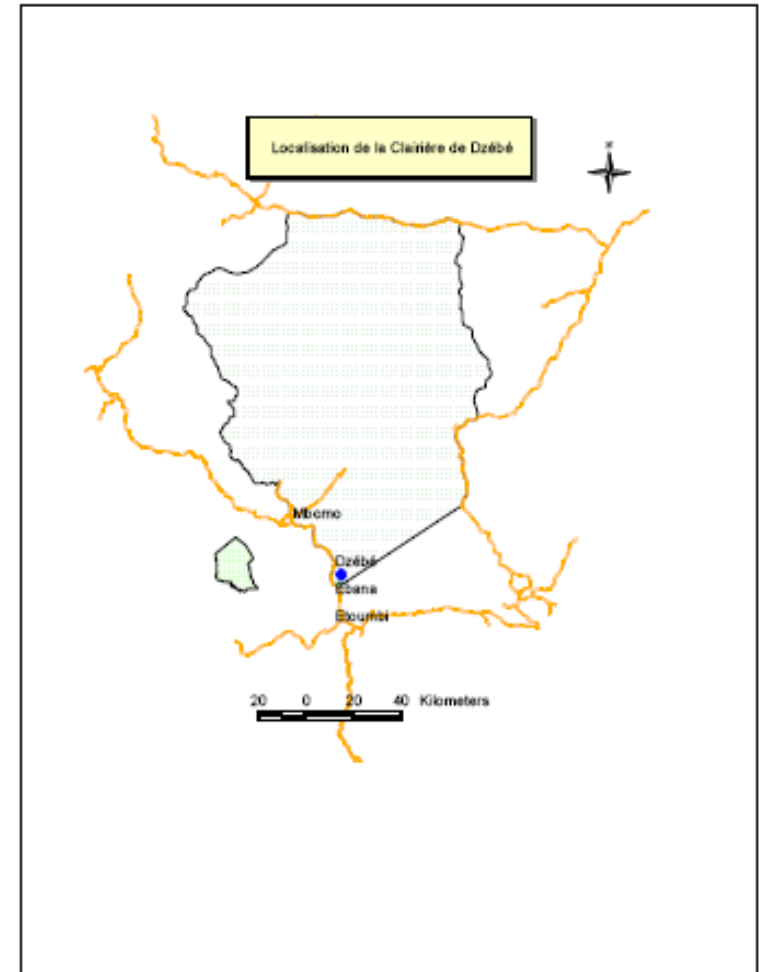
Rapport du Suivi Annuel de la Clairière de DZEBE dans le Sud -Ouest d'Odzala

Figure 1. Taux de fréquentation



Au total 454 gorilles ont pu être observés pendant les missions de suivi de la clairière, soit 64,76% sur l'ensemble des animaux qui ont fréquentés la clairière pendant la période de suivi. Par Ekondzo d.

Localisation de la Clairière



Résultats de Sondage 2007

1. UFA Ngombé

L'estimation de la population est de 54.730 Gorilles

2. UFA Pikounda

Estimation de 17.657 gorilles

3. UFA Ntokou

13.630 gorilles

Soit une Estimation Totale de :
86.017 Gorilles

Dans l'Ensemble des 3 Unités Forestières D'Aménagement

Par: Richard Malonga¹ ; Gabin Moukala¹ ;
Franck A. O. Kiminou¹ ; et Innocent Nganga²

¹Wildlife conservation Society (WCS-Congo)

²Centre National d'Inventaire d'Aménagement de la flore et de la faune (CENIAF-MEF)

Inventaire de la faune de l'UFA Pikounda

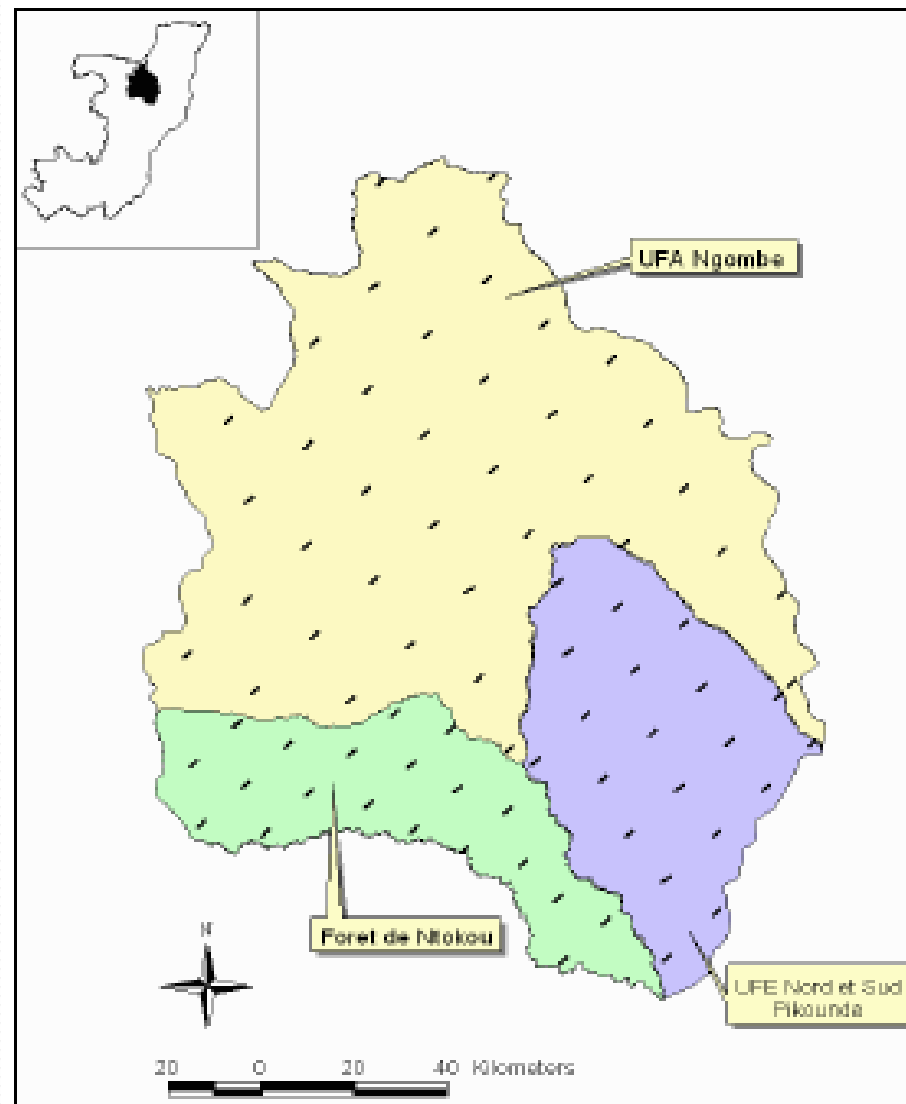


Résultats du Sondage 2008

- Sur l'Ensemble Cumulé des UFA Ngombé - Ntokou - Pikounda

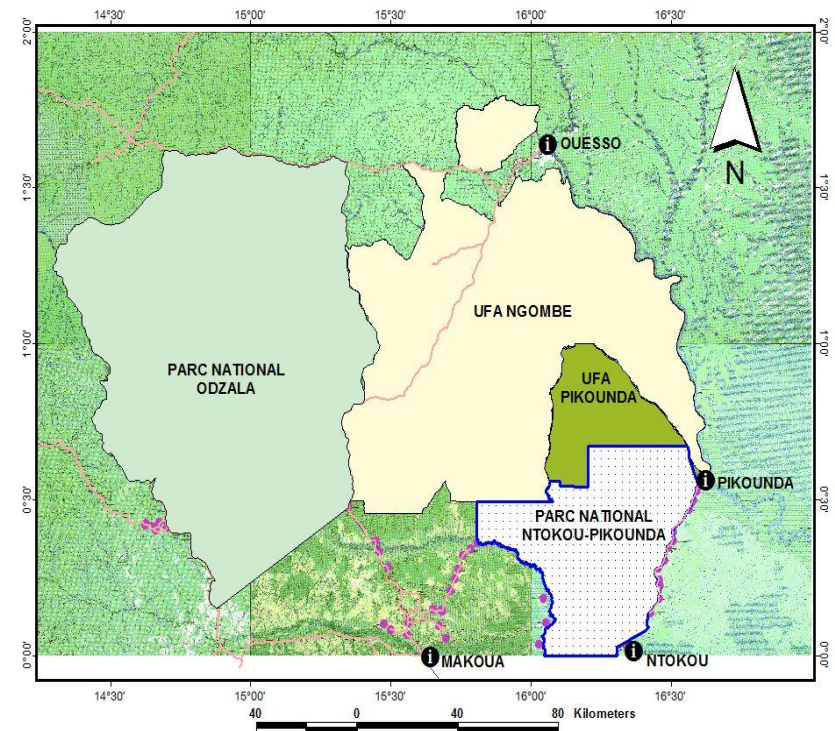
L'Estimation totale est de:

73.780 gorilles presque exclusivement à l'Est et le sud du paysage



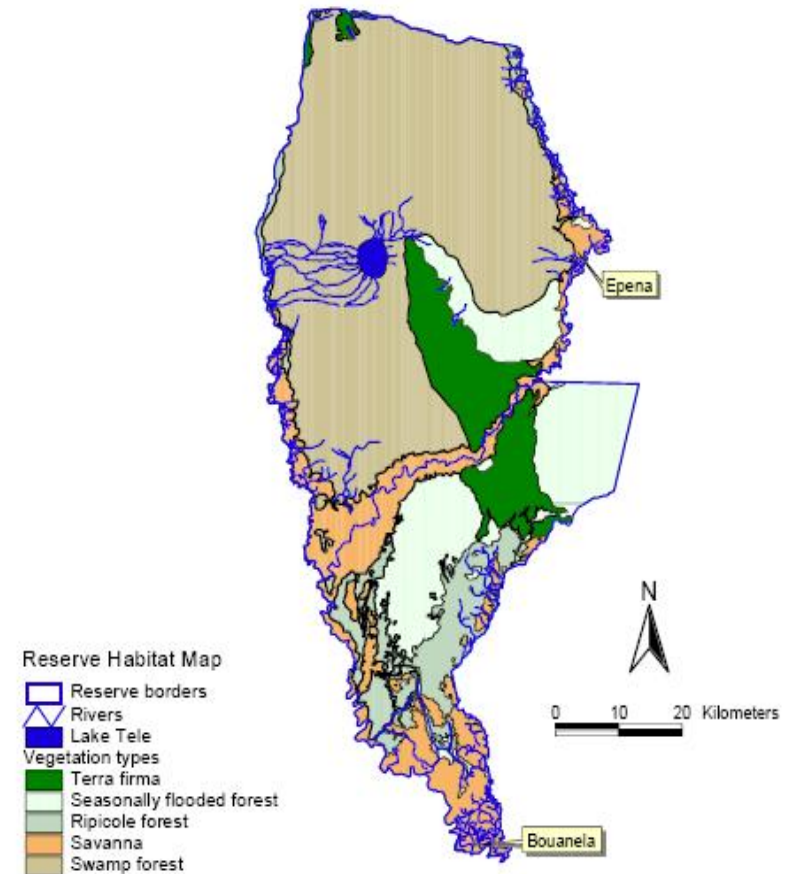
Projet de Classement du Parc National Ntokou -Pikounda

- Le processus de Classement de 4500km² (450.000) Ha avait déjà été enclencher ;
- Plusieurs réunions d'information et sensibilisation ont été tenues.
- IL est Attendue au mois d'avril 2011 la dernière Réunion d'Approbation du *Projet de Décret Portant création du Parc National Ntokou-Pikounda.*



Complexe Lac Télé

- Dans les premières enquêtes systématiques de la région de la Likouala, de hautes densités de gorilles ont été enregistrées dans les marais, et les enquêtes ultérieures ont rapporté que ce Complexe compte parmi les plus fortes densités de gorilles enregistré pour la République du Congo.
- D'autres investigations seraient à encourager...



Priorité 9

Créer une agence autonome de gestion de la faune et des Aires Protégées

En attendant la Finalisation du processus d'Officialisation en cours au sein des Institutions de la République,

La Note de Service
N° 000663/MDDEFE/CAB
Crée provisoirement

«l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées»

INITIATIVES TRANSFRONTLIERES

Zone Nord

- **Accord de Coopération**

Entre les Gouvernements de :

- La République du Cameroun
- La République Centrafricaine
- La République du Congo

Relatif à la Mise en place du

TRI- NATIONAL DE LA SANGHA (TNS)

« la seconde phase du processus d'approbation pour l'Inscription de ce Complexe comme site du Patrimoine

Mondiale par l'UNESCO a été réalisée en février 2011 »

En décembre 2000

Protocole d'Accord sur la Circulation des Personnes

entre les Gouvernements Précités

Dans le cadre de l'Accord de Coopération Relatif à la Mise en place du TRI- NATIONAL DE LA SANGHA (TNS)

En février 2005

- **Accord de Coopération**

Entre les Gouvernements de :

- La République du Cameroun
- La République Centrafricaine
- La République du Congo

Relatif à la Mise en place du

TRI- NATIONAL DJA - ODZALA - MINKEBE (TRIDOM)

En janvier 2005

Zone sud

Pour Mayumba et Conkouati-Douli :

Un Accord de Coopération signé entre les gouvernements du Congo et au Gabon, Novembre 2010;

Pour l'Initiative transfrontalière du grand Massif du Mayombe :

1. **DECLARATION DE CABINDA**
RELATIVE AUX AIRES PROTEGÉES TRANSFRONTALIERES
DU MAYOMBE ET LEURS PERIPHERIES

2. **Un Mémorandum de Coopération Signé**

ENTRE LES GOUVERNEMENTS DE :

- LA REPUBLIQUE D'ANGOLA,
- LA REPUBLIQUE DU CONGO et de
- LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

En juillet 2009

3. **Convention de Coopération Scientifique**

- Conjointement Signée entre: WWF-ERAIFT-MARC Belgique - IRScNB Belgique - JBNB

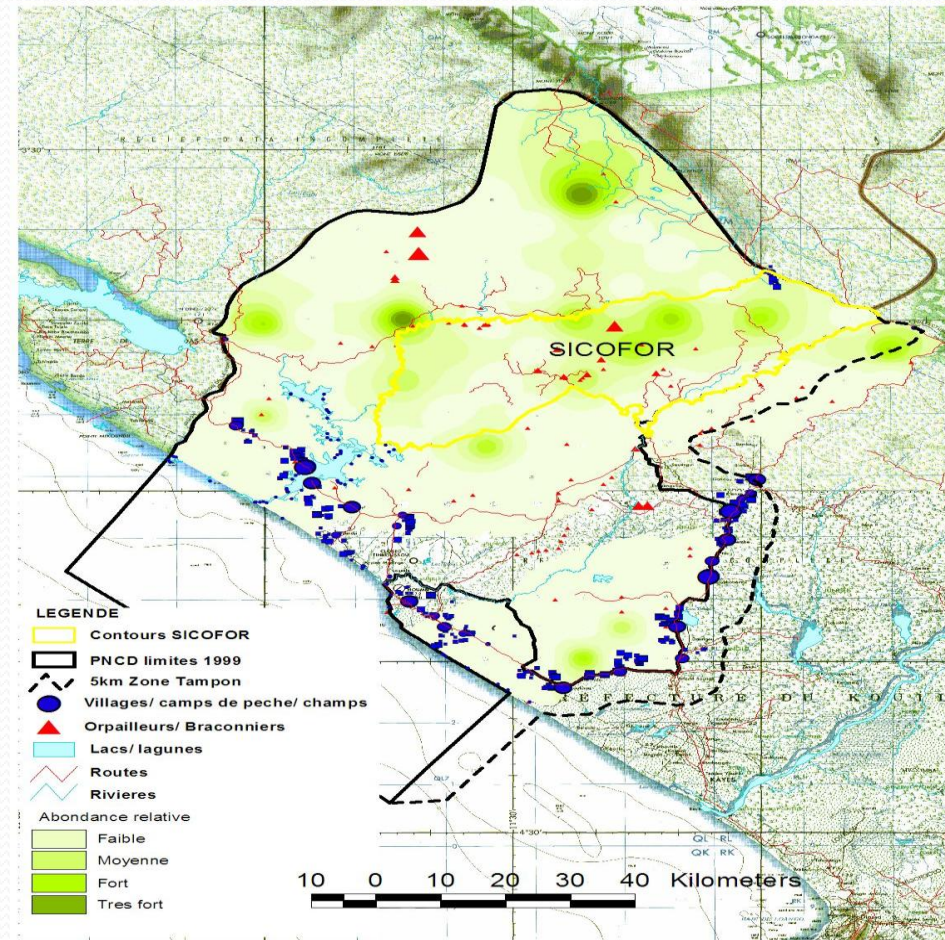
Dans le Cadre des Appuis au 3 Réserves de Biosphère dans le Bassin du Congo (Luki et Yangambi en RDC, Dimonika au Congo Brazzaville)

- « Vu pour Accord » Président du Conseil International de Coordination du Programme MAB

En Mars 2010

Distribution des gorilles dans le Parc Conckouati Douli

- Le gorille est très mal représenté dans les forêts du Parc National de Conkouati Douli.
- Des petites populations des gorilles s'observent dans la zone d'exploitation forestière, aux alentours de Cotovindou dans la zone appelée cannibale et dans le secteur de Ngongo ex camp Mahamar. *Résultat du Sondage 2008 PNCD Bonassidi g.*
- *Des inventaires plus approfondi sont Encourager*



Zone transfrontalière des Plateaux Bateké

- Suite au Mémorandum signé le 11 février 2004 entre le Gouvernement du Congo et la Wildlife Conservation Society (WCS).

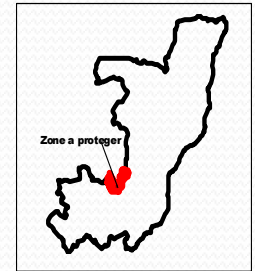
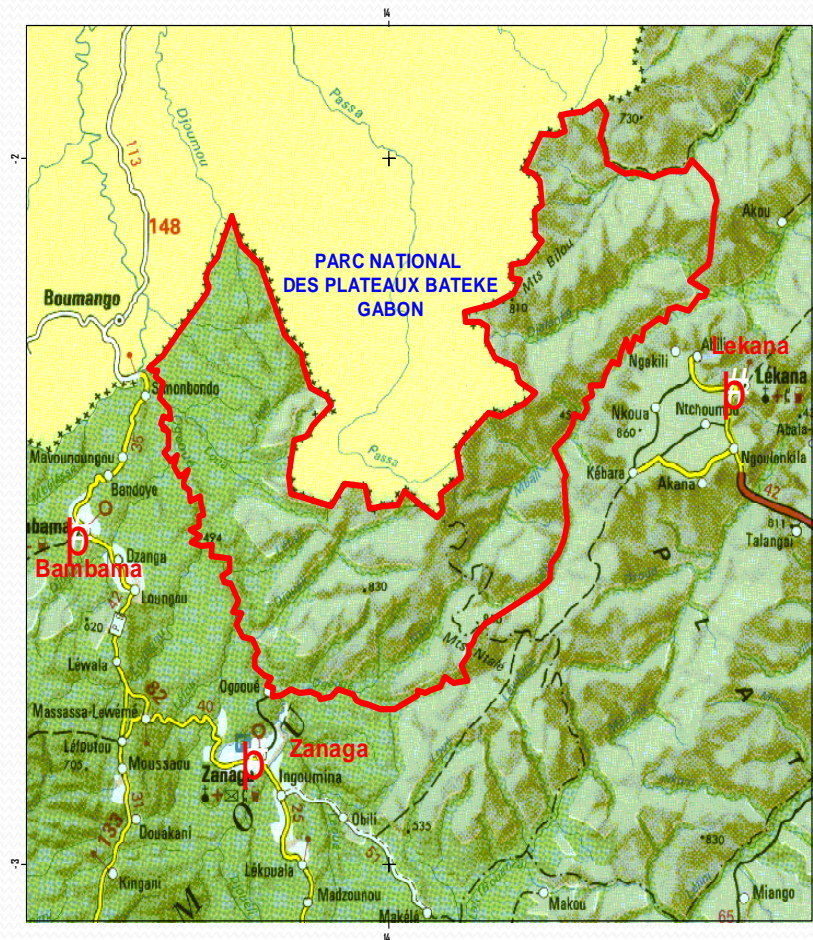
Objectifs principaux:

Créer une aire protégée transfrontalière entre les districts de Lékana- Zanaga et Bambama avec l'appui et la participation des autorités et communautés locales;

Conserver la biodiversité du site;

Promouvoir un développement local intégré et durable sur le long terme.

Mabiala N.

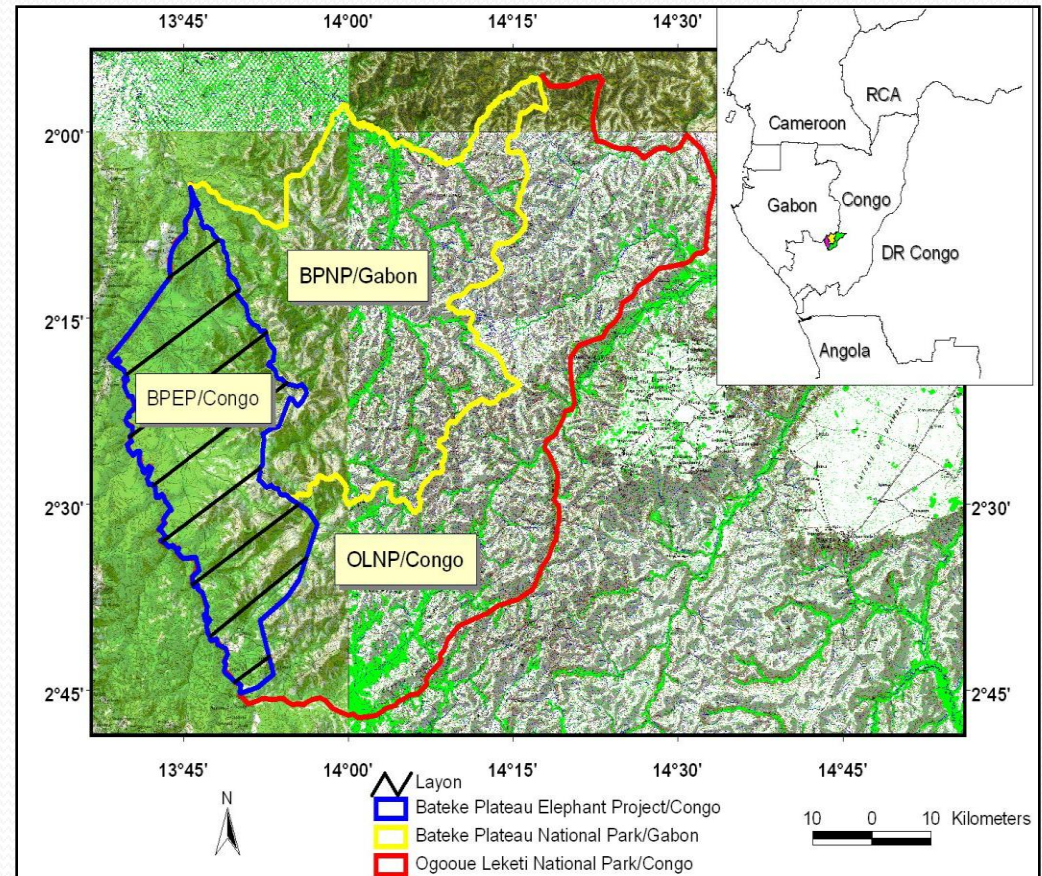


0 9 Kilometres

Distribution des gorilles dans Zone transfrontalière des Plateaux Batéké 2010

- La présence de deux gorilles et de chimpanzés a été confirmée par vocalisations chimpanzé (une fois), et par la bouse des gorilles et des empreintes. Dans toute la région, il était clair que les grands singes étaient plus fréquentes dans le nord et l'est de la zone étudiée, au ras du projet de parc de l'Ogooué-Leketi nationale et de la frontière gabonaise (Fig. 14). Ils étaient rares ou absents dans le sud de la concession MPD, en dépit de la couverture forestière

- *Par Ikamba Nkoulou*



Priorité 10 :

Entreprendre les campagnes d'information et d'éducation à grande échelle nécessaires pour informer les Congolais du statut d'espèce très menacée des gorilles et attirer leur attention sur les lois de protection de la faune

Medias

- Espace Environnement
- Qui diffuse des émissions
- Dans le domaine la conservation.
- Presse Ecrite avec le Quotidien les Dépêches de Brazzaville

INCEF

- ONG d'Education Environnementale
- Gestionnaires A P avec des Programmes de Sensibilisation
- Troupe Théâtrale

- Avec perspectives dans les programmes solaires

Perspectives d'Avenirs

Implication de toutes les Couche Sociales

- Comment y parvenir ?

Des Actions Concertées effectives Concrètes sur le terrain

- Comment fédérer
diverses expertises
Du faits que la
Conservation
nécessite des Actions
transversales ?

Merci pour
Votre
Attention

